



CREHA OUEST

Solutions numériques partagées pour le logement social

Fichier de la Demande Locative Sociale de la Sarthe

Synthèse départementale au 1er janvier 2021

Juillet 2021

Le Fichier départemental, un dispositif de gestion dynamique de la demande locative sociale mis en place par les bailleurs sociaux en juin 2000 recensant un partenariat étoffé : bailleurs sociaux, services de l'Etat, Conseil départemental, Le Mans Métropole, C.C. de Sablé sur Sarthe, 13 communes, Action Logement Services et l'association Tarmac (dans le cadre du S.I.A.O.).

La demande locative sociale dans la Sarthe début 2021

10 427 demandes en cours au 1^{er} janvier 2021 (ménages externes : 57%, locataires H.L.M. : 43%), un volume en augmentation de 4,5% par rapport à début 2020.

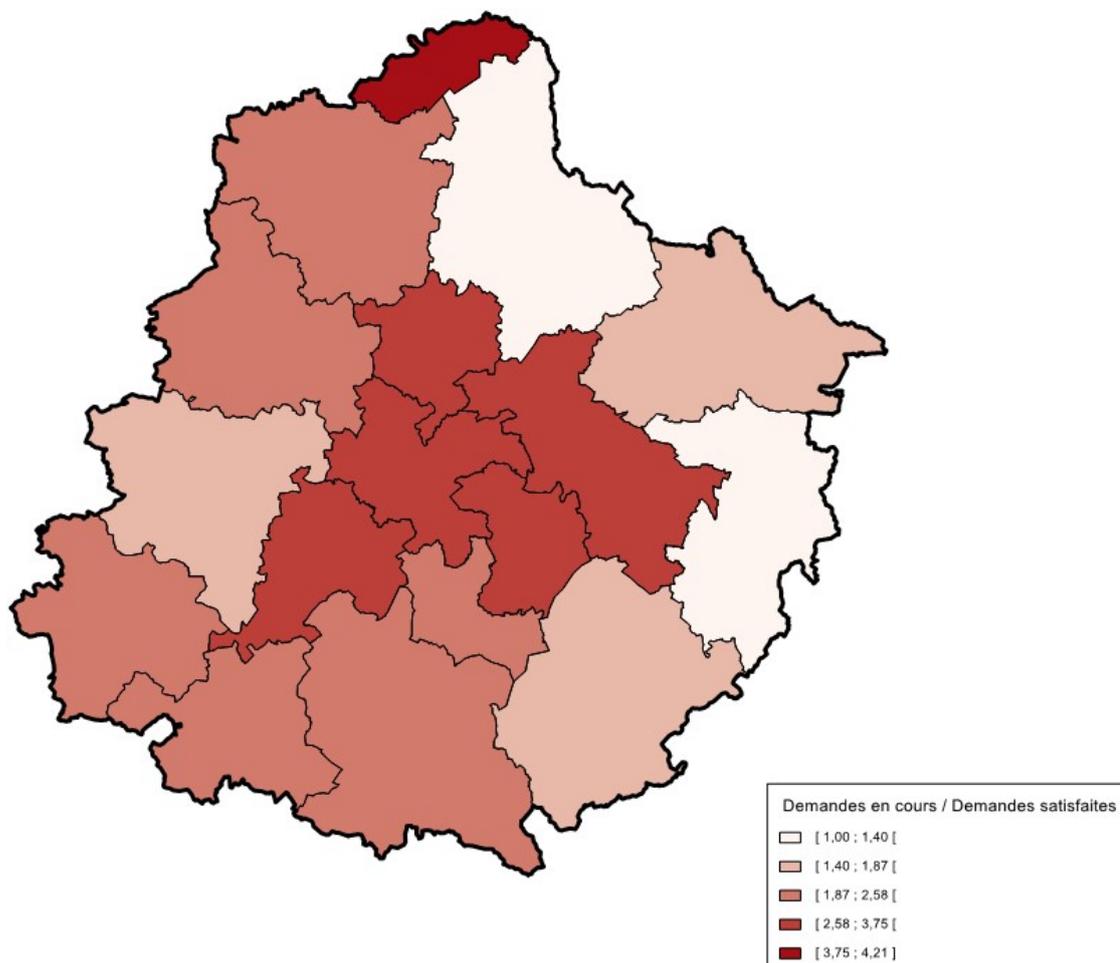
Le Mans Métropole (choix 1) représentant 7 demandes en cours sur 10

	Le Mans Métropole	C.C. de l'Huisne sarthoise	C.C. de Sablé sur Sarthe	C.C. du Pays fléchois	Reste département	Département
Demandes en cours (1)	7 290 (70%) ↗	289 (3%) ↘	540 (5%) ↗	402 (4%) ↘	1 906 (18%) ↗	10 427 (100%) ↗
Demandes externes	3 904 (66%)	168 (3%)	314 (5%)	222 (4%)	1 331 (22%)	5 939 (100%)
Locataires H.L.M.	3 386 (75%)	121 (3%)	226 (5%)	180 (4%)	575 (13%)	4 488 (100%)
Parc locatif social (2)	25 983	1 405	2 355	1 817	7 531	39 091
Ddes en cours / parc	28%	21%	23%	22%	25%	27%

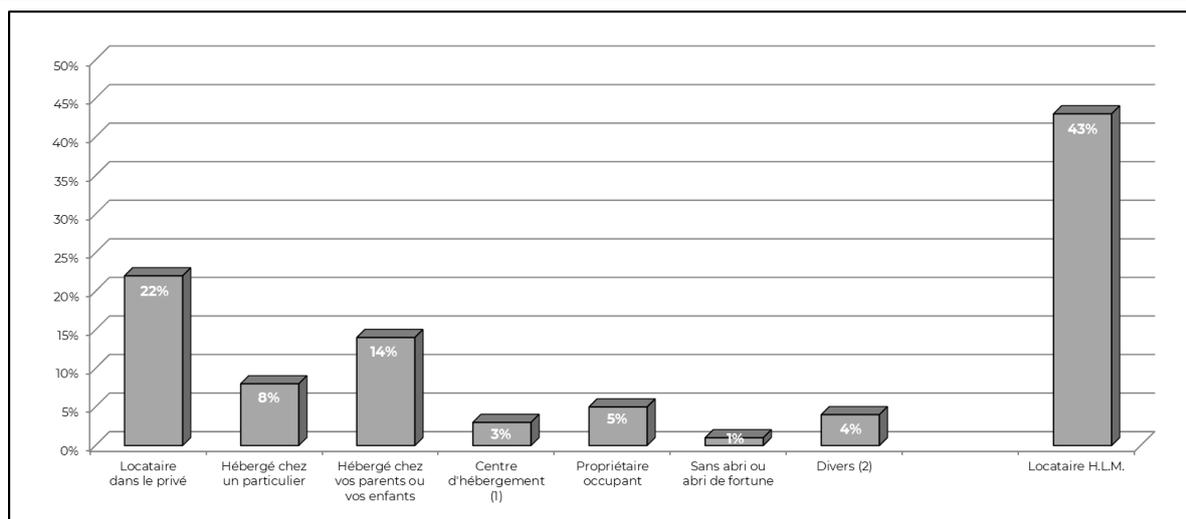
(1) Flèches : évolution par rapport au 1er janvier 2020

(2) RPLS au 1er janvier 2020, source DREAL Pays de la Loire

Une pression de la demande (demandes en cours / demandes satisfaites, 2,6 au niveau départemental, demandes externes : 2,1, locataires H.L.M. : 4,0) plus marquée dans le centre du département



Les ménages externes représentent près de 6 demandes sur 10



(1) Centre d'hébergement : Hébergé dans une structure d'hébergement, Logé en logement-foyer, en résidence sociale ou en pension de famille ou Résidence hôtellerie à vocation sociale

(2) Divers : Camping, Caravaning, Hébergé à l'hôtel, Hébergé dans un centre départemental de l'enfance et de la famille ou centre maternel, Logé en habitat mobile, Logement de fonction, Occupant sans titre, Résidence étudiant, Sous-locataire ou hébergé dans un logement à titre temporaire

Les ménages externes sont composés majoritairement de ménages locataires dans le parc privé, logés chez les parents ou enfants et à un degré moindre hébergés chez un particulier ou propriétaires occupants.

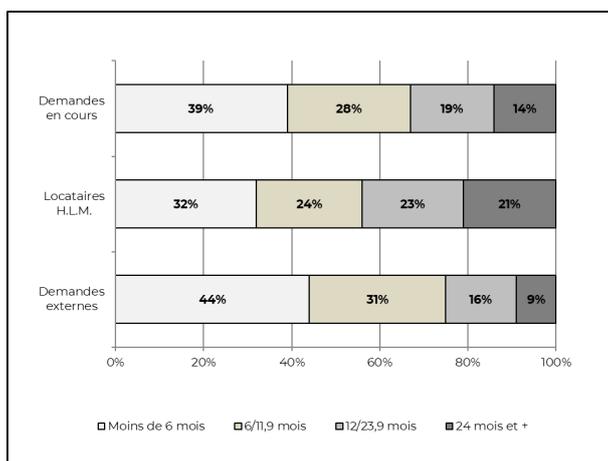
43% des demandeurs sont déjà locataires dans le parc H.L.M. (36% au niveau régional, cette proportion oscillant entre 26% en Vendée et 43% dans la Sarthe).

Une origine départementale

Près de 9 demandeurs sur 10 sont originaires du département (86%. Demandes externes : 85%, locataires H.L.M. : 89%).

3% sont originaires des autres départements de la région (demandes externes : 3%, locataires H.L.M. : 2%). 11% sont extérieurs à la région, dont 3% originaires de Paris ou de la région parisienne (demandes externes : 12%, dont 4%, locataires H.L.M. : 9%, dont 2%).

Un délai moyen d'ancienneté à 13,6 mois (demandes externes : 10,6 mois, locataires H.L.M. : 17,7 mois)

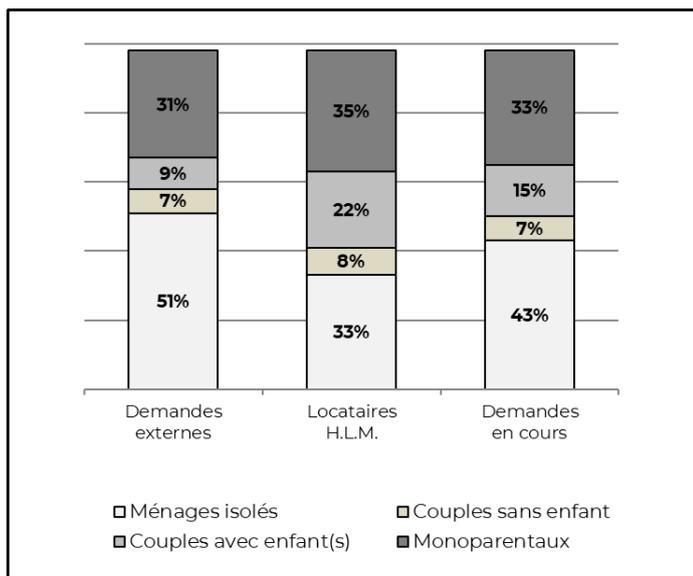


2 demandes sur 3 datent de moins d'1 an (demandes externes : 75%, locataires H.L.M. : 56%).

33% des demandes en "délai anormalement long" (12 mois au moins d'ancienneté), avec une proportion moins élevée pour les ménages externes (25%) et plus élevée chez les locataires H.L.M. (44%).

Leur profil-type se caractérise principalement par la présence de ménages isolés (42%), locataires dans le parc social (57%) ou dans le parc privé (22%), souhaitant de préférence un logement de petite ou moyenne taille : type 2 (28%) et type 3 (32%). A noter que 3 ménages sur 10 ont déjà reçu au moins une proposition de logement (31%).

Un peu plus de 4 ménages sur 10 isolés



43% des ménages isolés, avec une part plus élevée chez les ménages externes (51%).

1 demande sur 3 émane de monoparentaux (35% chez les ménages déjà locataires H.L.M.).

Une moyenne de 2,3 personnes par ménage (demandes externes : 2, locataires H.L.M. : 2,7).

De jeunes ménages

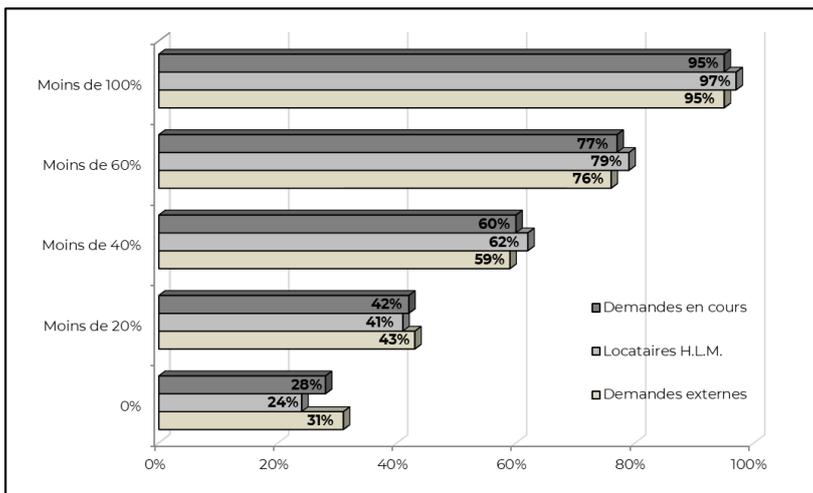
Un peu plus d'1 ménage sur 4 a moins de 30 ans (27%), avec une part plus élevée chez les demandeurs externes (34%) contre 16% chez les locataires H.L.M. **24% ont entre 30 et 39 ans** (demandes externes : 24%, locataires H.L.M. : 24%).

A l'inverse, 10% des demandeurs ont plus de 65 ans (demandes externes : 8%, locataires H.L.M. : 13%).

Une situation financière plutôt précaire

Un peu plus de 3 ménages sur 4 disposent de revenus imposables inférieurs à 60% des plafonds P.L.U.S. (77%. Demandes externes : 76%, locataires H.L.M. : 79%) **et même 6 ménages sur 10 avec des revenus imposables inférieurs à 40% des plafonds P.L.U.S.** (demandes externes : 59%, locataires H.L.M. : 62%).

Information : 60% des plafonds P.L.U.S. correspond à 1 048,30 euros par mois pour une personne seule et à 1 399,90 euros par mois pour un couple.



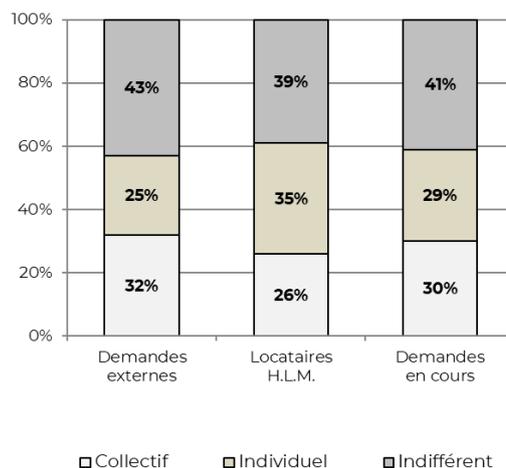
32% des demandeurs relèvent d'au moins un minima social (A.A.H., Minimum Vieillesse, R.S.A.) (demandes externes : 29%, locataires H.L.M. : 36%).

A relier avec la part de **demandeurs inactifs** (24%) (demandes externes : 23%, locataires H.L.M. : 24%), **au chômage** (21%) (demandes externes : 22%, locataires H.L.M. : 20%) ou en **C.D.D., stage ou intérim** (14%) (demandes externes : 15%, locataires H.L.M. : 13%).

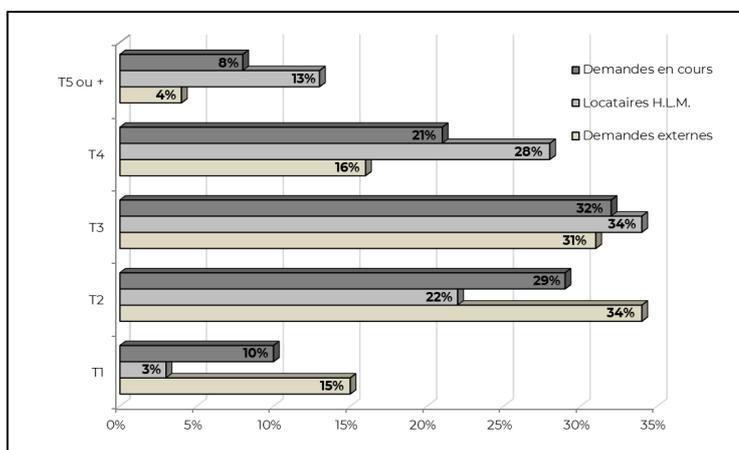
Des ménages plutôt "indifférents" quant au type de logement souhaité

41% des ménages "indifférents" quant au type de logement souhaité, 43% chez les ménages externes.

3 ménages sur 10 expriment un logement de type de individuel (29%), avec une part plus élevée chez les locataires H.L.M. (35%).



Des types 2 et 3 principalement souhaités



6 demandes sur 10 (61%) s'expriment sur des logements de petite ou moyenne taille : types 2 (29%, 34% chez les ménages externes) et types 3 (32%).

Au niveau des ménages déjà locataires H.L.M., la demande se porte vers des logements de plus grande taille (41% pour les types 4 et +, 20% chez les ménages externes).

Une demande motivée par l'absence de logement autonome

1 ménage sur 5 motive sa demande par le motif "sans logement ou hébergé ou en logement temporaire" (19%, 34% pour les demandeurs externes). 15% invoquent le "logement trop petit" (demandes externes : 9%, locataires H.L.M. : 23%), 9% le motif "divorce/séparation" (demandes externes : 13%, locataires H.L.M. : 4%) et 8% le motif "logement trop cher" (demandes externes : 9%, locataires H.L.M. : 6%).



10% des ménages ont renseigné le formulaire Cerfa pour obtenir un logement adapté à un handicap (demandes externes : 7%, locataires H.L.M. : 13%)

40% des demandes issues de la saisie en ligne (demandes externes : 48%, locataires H.L.M. : 30%)

Bienvenue sur la demande de logement de la Sarthe

Accueil La demande de logement social Créez votre demande Votre espace personnel Chiffres clés Des questions ?

[SE CONNECTER](#)

Votre espace personnel

Consultez, actualisez et renouvelez votre demande

[DES QUESTIONS ? CLIQUEZ ICI](#)

La demande satisfaite en 2020

72% des 4 011 attributions réalisées par les bailleurs sociaux en 2020 ont concerné des ménages externes (PdL : 74%) (5 034 demandes satisfaites en 2019)

En 2020, les bailleurs sociaux ont effectué en moyenne **1,5 proposition pour satisfaire 1 demande** (PdL : 1,5) (Demandes externes = 1,4, locataires H.L.M. = 1,6)

Les demandes satisfaites en 2020 représentent **38% de l'ensemble des demandes en cours** (PdL : 21%) (Demandes externes = 49%, locataires H.L.M. = 25%)

Principales caractéristiques des demandeurs satisfaits en 2020 :

- ⇒ **6 logements attribués sur 10 situés dans Le Mans Métropole** (62%. demandes externes : 61%, locataires H.L.M. : 66%)
- ⇒ Un **délai moyen de satisfaction de 7,5 mois** (demandes externes : 6,1 mois, locataires H.L.M. : 11,1 mois)
- ⇒ **41% des demandeurs satisfaits étaient des ménages monoparentaux**, 38% des ménages isolés (demandes externes : 42% et 41%, locataires H.L.M. : 39% et 29%)
- ⇒ **29% des ménages percevant au moins un minima social** (demandes externes : 30%, locataires H.L.M. : 29%)
- ⇒ **8 ménages sur 10 avec des revenus imposables inférieurs à 60%** des plafonds P.L.U.S. (demandes externes : 80%, locataires H.L.M. : 80%)
- ⇒ **23% des logements attribués étaient des logements individuels** (demandes externes : 21%, locataires H.L.M. : 29%)
- ⇒ **44% des ménages ont été attributaires d'un logement de type 3** (demandes externes : 45%, locataires H.L.M. : 41%)
- ⇒ **28% des ménages satisfaits ont motivé leur demande par l'absence de logement autonome** (Motif "sans logement ou hébergé ou en logement temporaire". Demandes externes : 38%)



CREHA OUEST

Solutions numériques partagées pour le logement social

8 avenue des Thébaudières - BAL n°69

(accès par le 1 av. de l'Angevinière "Les Bureaux du Sillon")

19^{ème} étage - Aile B

44800 Saint-Herblain

Tél. : 02.28.01.19.50

contact@creha-ouest.org

www.creha-ouest.org

Publication - juillet 2021